# WATERFRONT ALGÉROIS : ENJEUX DE RECONQUÊTE D'UN ESPACE PUBLIC MÉTROPOLITAIN

Mohamed Srir, Maitre-assistant, doctorant Laboratoire VUDD /Ville Urbanisme & Développement Durable École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme / EPAU d'Alger

Courriel: mohamed.srir@gmail.com

## RÉSUMÉ

L'importance accordée à la qualité de vie et la nécessité croissante de renouveller la ville sur elle-même ont grandement contribué à l'émergence d'une nouvelle vision de l'espace public. En ce sens, les zones côtières urbaines sont devenues des objets significatifs des pratiques d'aménagement. Inscrit dans ce mouvement, le waterfront algérois est censé offrir une opportunité pour la régénération de la ville. À partir du projet d'aménagement de la promenade des Sablettes, cet article explore les enjeux de l'action publique à travers ses modes de fabrication et d'organisation de l'espace urbain. Il s'agit ici d'analyser la stratégie de reconquête de la baie d'Alger en termes de vision politique, de choix aménagistes et de contraintes de mise en œuvre.

# MOTS-CLÉS

Reconquête et régénération urbaines, espace public, waterfront, Baie d'Alger, promenade des Sablettes.

### **ABSTRACT**

The focus on quality of life and the increasing need to renew the city on itself contribute to the emergence of a new vision of public space. In this respect, urban coastal areas have become significant objects of urban planning practices. The Algiers waterfront, as part of this movement, is supposed to provide an opportunity for the regeneration of the city. With regard to the development project of the Promenade des Sablettes, this article explores the issues of public action through its production and organization modes of urban space. The objective is to analyze the strategy development of Algiers Bay in terms of political vision, choice of urban design and constraints of implementation.

## **KEYWORDS**

Urban renewal, public spaces, waterfront, Algiers bay, Les Sablettes promenade.

Récemment, les plus visibles des projets développés dans certaines parties de la ville d'Alger ont fortement attiré l'attention des citoyens qui ont ainsi découvert et investi de nouveaux territoires, autrefois délaissés. Le front d'eau récupéré sur la baie et aménagé comme promenade est une parfaite illustration de l'évolution de l'environnement urbain algérois qui reflète les processus complexes de régénération de la ville. Cette évolution est la suite logique des importants changements sociopolitiques intervenus, sous l'impulsion de l'aubaine financière, à partir de 2006, année où les pouvoirs publics ont décidé de prendre en charge les zones urbaines problématiques qui avaient été négligées jusqu'à lors. Il est donc essentiel d'examiner les processus en cours dans ce grand espace public de la métropole algéroise. Une telle dynamique de reconquête soulève cependant de nombreuses questions sur la genèse du processus, les discours tenus par les autorités, la portée de ces interventions et leurs limites. La reconquête de ces territoires permettra-t-elle à la ville de se reconstruire sur elle-même ? Quel impact ces nouveaux espaces publics ont-ils sur la qualité de l'environnement urbain et comment influencent-ils les usages et les interactions sociales ? Quels sont les logiques aménagistes locales et les modes de gouvernance mis en œuvre? Ce texte vise à explorer le projet en cours de développement de la baie d'Alger et à identifier les défis et les problèmes auxquels l'espace urbain côtier doit faire face. L'analyse se base sur une grille de lecture permettant de comprendre les enjeux de l'aménagement de la promenade des Sablettes et ses implications à différentes échelles. La démarche méthodologique de la phase exploratoire de cette recherche mobilise principalement l'observation in situ et l'analyse d'un corpus de ressources documentaires.

# — LES WATERFRONTS : UNE DESTINÉE RENOUVELÉE DES ESPACES PUBLICS

Le waterfront est devenu un thème central de la planification et un élément paradigmatique dans les politiques de renouvellement et de régénération des espaces urbains. Les sociétés urbaines contemporaines redécouvrent le potentiel des fronts de mer autrefois secteurs industrialisés ou abandonnés. Leur régénération est devenue un enjeu clé de la rénovation urbaine en Amérique du Nord<sup>1</sup> et en Europe<sup>2</sup> depuis les années 1970 (Giovinazzi et Moretti, 2010). Plus tard, la tendance s'est généralisée dans le monde entier où des

<sup>1</sup> Notamment les projets développés aux USA dans les villes de Boston, Baltimore, Seattle, San Francisco, Portland et Vancouver au Canada.

<sup>2</sup> Notamment à Londres, Berlin, Rotterdam, Liverpool, Amsterdam, Marseille, Bilbao, Barcelone, Gênes.

exemples d'opérations de réaménagement des secteurs riverains ont fleuri en Asie<sup>3</sup>, en Amérique latine et en Afrique. Ils ont contribué à nourrir les expériences urbaines. En Méditerranée, la ville de Barcelone a été pionnière avec son grand projet de régénération urbaine entamé au début des années 1980 (Laigle, 2009); l'approche sur les espaces « obsolètes » du front de mer (Villa Olimpica, Port Vell, Besos/Forum) a été particulièrement innovante et a inspiré plusieurs villes de l'Europe du Sud et du Maghreb. À Marseille, le projet Euroméditerranée, engagé depuis les années 1990, a permis de redynamiser les quartiers en déclin autour du vieux port et le long des quais de la Joliette (Bertoncello et Dubois, 2010). Il en fut de même pour les villes italiennes de Gênes et de Naples qui ont vu leurs quartiers portuaires se métamorphoser, sous l'impulsion de stratégies territoriales ambitieuses, en des lieux d'urbanité mêlant culture, loisirs et sports (Rodrigues-Malta, 2001; Masboungi, 2004; De Rosa et Di Palma, 2013). Au Maghreb, l'année 2006 a marqué, sous l'effet de la mondialisation, l'émergence d'un nouvel urbanisme en contact de l'eau. Les projets d'aménagement des fronts d'eau du Lac de Tunis (Barthel, 2005, 2006, 2008), de la Marina de Casablanca et de la Corniche de Rabat (Barthel, 2008 ; Barthel et Mouloudi, 2009 ; Mouloudi, 2009) ainsi que le projet de la Baie d'Alger (Safar Zitoun, 2010) témoignent d'un renouvellement des lieux dans un contexte de positionnement métropolitain.

Les effets majeurs de ces développements réalisent non seulement des objectifs endogènes d'amélioration de la qualité environnementale et de restauration des paysages et des écosystèmes, mais agissent également sur des facteurs exogènes liés à l'image de l'espace urbain et à son attractivité. Le réaménagement des fronts de mer contemporains pour l'accueil de nouvelles fonctionnalités permet ainsi de retrouver des espaces de vie au bord de l'eau, de façonner une nouvelle image de la ville et d'attirer un large éventail de publics.

Ces reconquêtes peuvent poursuivre plusieurs objectifs, allant de l'aménagement paysager et récréatif à l'exploitation commerciale, ou encore à la conservation du patrimoine (Marshall, 2001; Barve et Sen, 2011). À ce sujet, la Conférence mondiale de l'Avenir urbain (Conférence URBAN 21, tenue à Berlin en 2000) définit dix facteurs principaux à prendre en considération pour le développement durable des fronts d'eau urbains (Moretti, 2008). Récemment révisées, ces lignes directrices ont été adoptées par plusieurs institutions au niveau international et sont considérées comme une référence valable pour le réaménagement des fronts de mer (Giovinazzi et Moretti, 2010). Il s'agit de :

- assurer la qualité de l'eau et de l'environnement ;
- considérer les berges comme une partie intégrante du tissu urbain existant ;
- valoriser le patrimoine collectif de l'eau et l'identité de la ville ;
- privilégier la mixité des usages ;
- adopter l'accessibilité du public comme condition préalable ;
- permettre un partenariat public/privé pour accélérer le processus de régénération;
- faire participer la population à l'élaboration des plans ;
- considérer le long terme (approche intergénérationnelle) dans l'exécution du projet ;
- assurer la flexibilité et l'adaptabilité du projet pour garantir sa continuité ;
- profiter des échanges d'expériences internationales.

Ces lignes directrices, bien que définies en référence à un contexte européen, peuvent servir de grille de lecture des enjeux d'aménagement des fronts de mer. Elles peuvent également être utilisées dans l'approche comparative d'un travail de benchmarking entre plusieurs expériences.

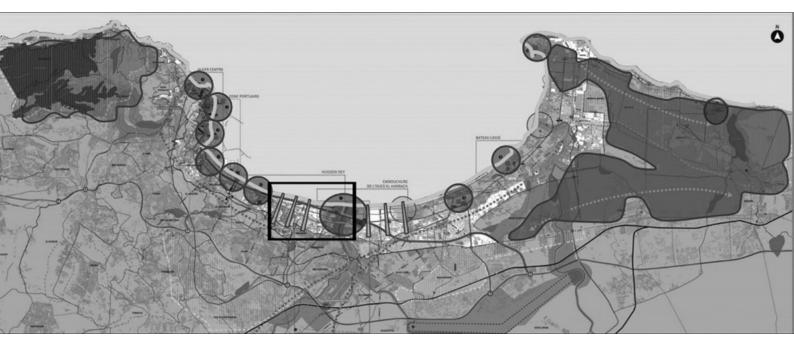
# — LA RECONQUÊTE DE LA BAIE D'ALGER : ENJEUX ET LIMITES DE LA FABRICATION DES ESPACES PUBLICS ALGÉROIS

Comme démarche d'analyse, nous empruntons quelques facteurs de développement des fronts d'eau établis par la Conférence URBAN 21. Ces éléments permettent, dans une phase préalable, de déblayer la vision globale du projet et de formuler par la suite des pistes de réflexion. Il convient alors de recentrer l'analyse sur les aspects qui peuvent produire du sens dans le contexte algérien. Nous écartons d'emblée certains aspects, à l'image de la mixité fonctionnelle, du partenariat public/privé ainsi que des échanges d'expériences internationales, car ces cas de figure ne font pas partie de la démarche du projet, du moins pour le moment. Ceci dit, ces éléments pourront avoir des applications utiles dans des phases ultérieures, considérant le caractère évolutif du projet et de la présente recherche. Dans cette phase exploratoire, nous pouvons recentrer l'analyse autour de trois axes porteurs d'enjeux : (1) l'injonction des questions environnementales ; (2) l'insertion métropolitaine et les proximités du projet et (3) l'intégration de l'approche citoyenne et patrimoniale.

#### CONTEXTE DU PROJET

L'opération de la baie d'Alger qui s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique de développement à l'horizon 2030 a été imaginée à l'origine par le Grand Projet

Urbain (GPU) de 1998, du temps du Gouvernorat du Grand Alger (1998-2000) qui a lancé le processus de métropolisation de la capitale (GGA, 1998). Chérif Rahmani, alors ministre-gouverneur d'Alger, avait proposé la programmation des fonctions d'internationalisation autour de pôles de centralité. Cependant, suite à la désinstitutionnalisation du Gouvernorat et le retour au statut de wilaya4 en 2000, le projet a été abandonné avant de réapparaitre en 2006 à l'occasion de la révision du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU d'Alger (Safar Zitoun, 2010).



**Figure 1** : Schéma de cohérence du projet de la baie d'Alger. (source : Vies de Villes, 2012)

L'agence française Arte-Charpentier, qui a remporté en 2007 le concours lancé par la wilaya d'Alger, esquisse les contours de cette opération d'envergure. La réflexion porte alors sur la redéfinition d'un territoire à hautes potentialités permettant de reconquérir le port et les friches industrielles, de structurer le tissu urbain et de réorganiser les réseaux de transport. Des concepts modernes sont mobilisés pour l'intégration des principes de développement durable et de protection de l'environnement préconisés par les textes juridiques promulgués depuis 2001 par le Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

La Wilaya est une division administrative (équivalent de la préfecture en France), elle est dotée d'une assemblée élue nommée Assemblée populaire de wilaya (APW) et est placée sous l'autorité d'un wali (préfet), qui rassemble les pouvoirs de représentant de l'état dans la wilaya, et d'exécutif de l'APW.

#### INJONCTION ENVIRONNEMENTALE

En Algérie, la prise en charge du volet environnemental est apparue dans les années 2000 avec notamment la création du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (MATE) en 2001. Il avait pour mission d'élaborer des stratégies environnementales nationales. La promulgation de textes juridiques<sup>5</sup> y afférents ne tarde pas à venir en soutien de ces différentes stratégies publiques (Berezowska-Azzag, 2011). Mais les applications effectives se heurtent, en l'absence de textes exécutifs et d'outils appropriés, à plusieurs blocages.

Toutefois, les guestions environnementales commencent à enregistrer, avec la mise en application du plan stratégique d'Alger, des retombées positives à travers la mise en place d'actions prioritaires de dépollution et de paysagement. L'exemple de la requalification de l'Oued El Harrach en est la preuve. Ce cours d'eau majeur, qui reçoit les eaux usées domestiques et industrielles provenant d'une grande partie de l'agglomération algéroise avant de les déverser dans la baie, est sur le point de recouvrer ses fonctions écologiques et paysagères. Bien qu'elle ne soit pas encore achevée, cette opération a permis d'atténuer les odeurs nauséabondes et de réduire la contamination de l'eau de mer. Ce dispositif est renforcé par la construction d'un collecteur principal qui traverse la baie et récupère toutes les eaux domestiques des collecteurs transversaux. Quant aux déchets liquides industriels, ils seront traités via des unités d'épurations avant d'être déversés dans le cours d'eau pour augmenter son débit et renforcer ainsi sa navigabilité. Les trois principales stations d'épuration devraient traiter la totalité des eaux usées de la capitale en 2018, ce qui permet d'atteindre l'objectif de o % d'eau usée non traitée déversée dans la mer. En outre, la réalisation d'un système de contrôle de la qualité de l'eau est envisagée pour assurer un suivi régulier du niveau de pollution des eaux (Srir et Berezowska-Azzag, 2014). Quant aux écosystèmes marins, leur préservation demeure menacée puisque, mis à part l'enrochement de protection contre l'érosion, aucune action n'est envisagée pour le moment afin de réhabiliter la biodiversité marine. De plus, l'existence de la station de dessalement contribue à la dégradation des équilibres écologiques par l'augmentation de

#### **5** Notamment :

- loi n°01.20 relative à l'aménagement et le développement durable du territoire, 2001 ;
- loi n°03.10 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, 2003 ;
- loi n°06.06 d'orientation de la ville, 2006 ;
- loi n°07.06 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, 2007 ;
- loi n°10.02 relative au schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2025), 2010.

la salinité de l'eau de mer. Cette unité, implantée au cœur de la baie dans l'axe transversal du jardin d'essai<sup>6</sup>, dérange également l'aspect paysager et fonctionnel de la promenade censée embellir la façade maritime. Cela dénote le manque d'une vision globale de l'impact environnemental et paysager. Sur ce dernier volet, la promenade, parsemée de palmiers<sup>7</sup> et de vastes carrés verts, ne permet pas d'exprimer une intégration harmonieuse au skyline paysager existant en termes de respect de perspectives et d'espèces végétales locales. Plusieurs palmiers sont déjà morts par manque d'entretien ou incompatibilité au microclimat marin.

## INSERTION MÉTROPOLITAINE ET PROXIMITÉS

La promenade, longue de plus de 4,5 km, prend place en plein cœur de la baie entre l'embouchure de Oued El Harrach et la station de dessalement de l'eau de mer près du port. Ce secteur constitue aujourd'hui une zone prioritaire du grand projet de réhabilitation de la façade maritime qui s'étale sur 50 km du Cap Caxine à l'ouest au Cap Matifou à l'est. Le projet vise à créer des continuités urbaines le long du linéaire côtier. Ce front d'eau est resté longtemps marginalisé et sans évolution urbaine. Connue sous le nom des Sablettes, cette zone ne dialogue pas avec les quartiers avoisinants qui restent coupés de la mer par la présence des infrastructures ferroviaires et viaires.

Au niveau métropolitain, le territoire de la promenade est enclavé et fragmenté par de grandes infrastructures, notamment l'autoroute de l'est (RN n° 5) doublée par les voies ferrées au sud et la station de dessalement de l'eau de mer à l'ouest. Cette situation, malgré les tentatives de jonction via des passerelles piétonnes, reste problématique car, de l'autre côté de la voie rapide, les installations industrielles, les terrains vagues et les clôtures de certains équipements aux emprises trop importantes (gare routière, showrooms, concessionnaires automobiles, hippodrome), véritables no man's lands, continuent à constituer les marqueurs dominants du paysage local.

Le projet, dans sa séquence des Sablettes, propose des fonctions de loisirs et de culture qui faisaient auparavant défaut dans le secteur. Les aménagements déjà réalisés englobent des espaces de détente et de pique-nique, des aires de jeu et des pistes cyclables, une plage et une piscine en plein air. Le programme prévoit aussi la réalisation d'équipements de restauration et de

**<sup>6</sup>** Jardin historique datant des premières années de la colonisation française, situé en contrebas d'une coulée verte qui descend du Mémorial des Martyrs sur les hauteurs d'Alger.

Acheminés de plusieurs pépinières du Sud algérien.

culture avec notamment le projet phare du Musée de l'Afrique annoncé près de l'embouchure de l'Oued El Harrach. Toutefois, à l'échelle micro-urbaine, la démarche du projet semble occulter le travail essentiel sur les proximités piétonnes. Au stade actuel de l'avancement des travaux, les discontinuités entre les aménagements des différentes séquences ne permettent pas de créer des espaces communicants, ce qui les rend difficilement accessibles. Leur accessibilité reste réservée à la voiture en l'absence de connexions transversales vers les lieux habités. Un grand parking a été aménagé pour les visiteurs mais, en l'absence des transports en commun, ce dernier n'offre pas une équité d'accès pour la population non motorisée. Cette accessibilité inégale l'est d'autant plus que la seule passerelle piétonne n'est accessible que pour les automobilistes qui stationnent dans le parking de l'autre côté de la voie rapide. La clôture construite le long du linéaire de la promenade du côté de l'autoroute, installée pour des raisons de sécurité, renforce encore le caractère d'isolement du secteur. Cela explique le peu d'engouement des riverains pour ces espaces en dehors des week-ends.

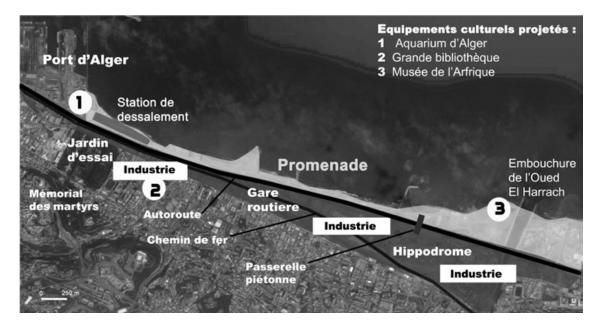


Figure 2 : Le contexte du projet de la promenade des Sablettes. (source : Srir, 2015)





Figure 3 : Les aménagements de la promenade des Sablettes. (source : Srir, 2015)





Figure 4 : Les ruptures physiques et fonctionnelles du site de la promenade des Sablettes. (source : Srir, 2015)

#### APPROCHE CITOYENNE ET PATRIMOINE COLLECTIF

Ce nouvel espace aménagé pour le grand public, bien qu'il soit accueilli a priori par les visiteurs avec satisfaction, soulève tout de même beaucoup de questionnements quant à sa gouvernance et à son appropriation. Les acteurs locaux ont-ils été impliqués dès les débuts de l'opération? Les habitants ontils été consultés ? Y a-t-il eu des forums d'échanges ou des séances de concertation avec les riverains? La mémoire collective a-t-elle été sauvegardée? Peu d'informations sont disponibles sur l'intégration de l'approche participative. Le recours à des entretiens ciblés<sup>8</sup> avec plusieurs catégories d'acteurs permettra d'apporter les éclairages à ces questions. De même, la fréquentation de l'espace mérite une étude sociologique pour connaître les usagers et mesurer leur appropriation de l'espace. Cependant, sur le plan de la communication autour du projet, deux actions initiées par la wilaya d'Alger ont été observées : l'affichage par panneau publicitaire géant implanté au-devant du site, mais visible uniquement par les automobilistes; et l'exposition grand public organisée dans un nouveau bâtiment dédié à cet effet, « la maison d'Alger » située dans le centre-ville. Cette dernière a porté sur l'ensemble des projets du plan stratégique d'Alger en présentant les grandes lignes des opérations envisagées. L'exposition a été démontée après le changement du Wali<sup>9</sup> en 2013. Pour le public spécialisé, hormis la revue *Vies de Villes* qui a consacré un numéro spécial sur le plan stratégique (hors-série n° 03 paru en juillet 2012), l'accès à l'information publique reste souvent très restrictif.

Sur le registre de l'identité locale, ce qui ressort de la lecture des orientations globales du projet ne semble pas donner priorité au volet patrimonial et socio-culturel du fait de l'absence d'une approche sensible et de la nonimplication de certaines catégories de la population (associations, artistes, artisans, etc.). Néanmoins, certains aménagements veillent à réhabiliter les anciennes activités pratiquées par les riverains des quartiers environnants, notamment ceux de la localité d'Hussein-Dey. La jetée qui avance dans la mer permet de retrouver les loisirs de la pêche et le réaménagement de la plage autrefois interdite à la baignade et offre aujourd'hui un meilleur cadre pour le grand bonheur des baigneurs. En revanche, la mémoire des anciens aménagements qui étaient accessibles depuis le jardin d'essai via une passerelle piétonne n'a pas été sauvegardée puisque ces derniers ont laissé place à la station de dessalement de l'eau de mer qui constitue d'ailleurs un obstacle paysager majeur. L'entrée principale actuelle de la promenade est toutefois marquée par un porche, sur lequel est gravée l'appellation ancienne du lieu « Promenade des Sablettes ». Seulement, malgré la fonction de repère qu'il assure, cet élément monumental aux allures d'arc de triomphe semble surgir de nulle part, désorienté et mal intégré dans l'ensemble paysager. Il en est

**<sup>8</sup>** L'enquête qualitative est en cours de réalisation.

**<sup>9</sup>** Un Wali est un haut fonctionnaire de l'Etat, nommé par décret présidentiel, il représente le pouvoir exécutif dans la *wilaya* qu'il administre. Il est placé sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales (équivalent du Préfet en France).

de même pour le tracé général de la promenade qui ignore les éléments de permanence du site.

## DIFFICULTÉS ET MISE EN PERSPECTIVE DU PROJET

Le réaménagement de la baie d'Alger s'inscrit dans le long terme si l'on en croit le phasage du plan stratégique qui s'articule en quatre étapes jusqu'en 2030. Si les premières opérations, ayant démarré dans l'urgence, sont parvenues à convaincre par l'image, à travers des livraisons partielles des premiers aménagements paysagers, l'achèvement des phases suivantes semble incertain. L'idée d'installer une Société de développement d'Alger (Vies de Villes, 2012) pour prendre en charge la gestion des projets stratégiques est tombée à l'eau en raison de plusieurs tensions d'ordres structurel, juridique et politique. Ceci met à mal la gestion cohérente des différentes opérations programmées et engendre des décalages entre décision et action en matière d'urbanisme (Sidi Boumedine, 2006). L'approche globale contient en effet plusieurs zones d'ombre principalement dues à certains « impensés managériaux » et au manque d'outils appropriés. L'étendue globale de l'opération n'est pas clairement identifiée, les actions envisagées manquent de précision et de communication. En outre, les interférences entre les prérogatives du maître d'ouvrage et celles du maître d'œuvre rendent encore plus compliquée la gestion du projet. Plusieurs éléments échappent donc à la programmation inscrite dans la durée : la gestion du foncier et les affectations futures des assiettes industrielles, les formes et positions des connexions avec les localités urbaines environnantes ainsi que le volet financier. En effet, en l'absence de montage multipartenarial public/privé et considérant le contexte actuel de régression économique, la continuité des actions n'est guère garantie. Par ailleurs, ces nombreuses difficultés se conjuguent à plusieurs « impensés sociaux » : la non-insertion des riverains par l'économique 10, le manque d'implication des associations dans la réflexion et la gestion du projet, l'absence d'une approche de proximité, de sensibilisation et d'animation. Cela influe négativement sur le processus d'appropriation, pourtant impératif à la vie de ces nouveaux espaces qui impactent les usages et la qualité de vie des habitants.

<sup>10</sup> L'attribution de certaines activités d'entretien et de restauration au profit des jeunes des quartiers riverains reste au stade des promesses.

#### — CONCLUSION

Il serait tentant de conclure que la ville capitale a réinvesti ses territoires délaissés et dépourvus de toute urbanité pour en faire la clé d'une stratégie globale d'intervention sur le territoire. S'agit-il ici véritablement d'un nouvel urbanisme de grands projets qui pense la ville à travers l'espace public? Ce qui est certain c'est que le projet global d'aménagement du front d'eau algérois et de réhabilitation de l'image de la ville est porteur d'enjeux de régénération urbaine et des prémices d'un renouvellement des modes de fabrication de la ville. Bien que le projet de la baie évolue dans un contexte difficile en raison de l'incertitude des conditions économiques actuelles, les premières interventions façonnées par l'aménagement de la promenade des Sablettes, s'emparent déjà des espaces publics pour des usages renouvelés. Néanmoins, les politiques publiques ont davantage tardé à inscrire le projet dans une vision globale des mutations environnementales et socio-économiques de la ville. Ceci renvoie à la question de la durabilité urbaine d'une démarche qui se confronte à des résistances face au renouvellement des modes de gouvernance dans le domaine de l'aménagement. Mais au-delà des aspects urbanistiques, se pose également un problème organisationnel car, s'il ne répond pas de façon efficace au problème crucial de connexions et d'accessibilité, le projet manquerait d'entraîner les effets escomptés sur la métropolisation, la qualité de vie et l'image de la ville. Le manque d'urbanité qui résulte de ces dysfonctionnements fonctionnels ne permet pas de renouveler la ville sur ses espaces anciennement délaissés. Cette situation risque de produire l'effet inverse, à savoir un étalement endogène où le waterfront servira de support aux activités génératrices de flux, de consommation de ressources et de pollution. En effet, attirer un grand nombre de visiteurs sans mesurer la capacité de charge de ce territoire aura pour conséquence d'augmenter la pression sur une zone littorale déjà fragilisée sous l'effet de l'urbanisation, de la pollution et de l'érosion. Le manque de programmation des transports en commun et la création de grandes aires de stationnement peuvent également accroître la congestion due à l'automobile. Les rapports de proximités ne trouvent finalement pas leur place dans un espace voulu d'envergure métropolitaine. L'échelle humaine du piéton dans son quartier semble totalement écartée au profit des relations et des flux du grand territoire. Dans ces conditions, les tentatives pour revitaliser l'espace restent partielles, tout comme la fréquentation est sélective. Au final, le projet de la promenade s'apparente à un espace linéaire, paradoxalement statique et ne permettant pas cette conciliation tant attendue entre la mer et la ville.

#### — BIBLIOGRAPHIE

Barthel, P.-A. (2005). Les Berges du Lac de Tunis. Une mise en scène du futur de la ville. Les Annales de la Recherche Urbaine, 98, 129-144.

Barthel, P.-A. (2006). Urbanités complexes : la fabrique des lieux « publics » aux Berges du Lac de Tunis. Espaces et sociétés, 4 (127), 129-144.

Barthel, P.-A. (2008). Faire du « grand projet » au Maghreb. L'exemple des fronts d'eau (Casablanca et Tunis). Géocarrefour [en ligne], 1 (83). Disponible sur : http://geocarrefour. revues.org/5293.

Barthel, P.-A. et Mouloudi, H. (2009). Waterfronts de Casablanca et de Rabat : un urbanisme de projet. *Urbanisme*, 369, 52-56.

Barve, S. et Sen, S. (2011). Riverside restoration – city planner's viewpoint: case of Mutha riverfront, Pune, India, Water, Resources Management VI, WIT Transactions on Ecology and the Environment, 145, 165-176.

Berezowska-Azzag, E. (2011). Projet urbain: quide méthodologique (Volume I: Connaître le contexte de développement durable). Alger : Synergie.

Bertoncello, B. et Dubois, J. (2010). Marseille Euroméditerranée, accélérateur de *métropole*. Marseille : Parenthèses.

De Rosa, F. and Di Palma, M. (2013). Historic urban landscape approach and port cities regeneration: Naples between identity and outlook. Sustainability, 5, 4268-4287.

GGA (1998). Alger, capitale du 21e siècle : le Grand Projet Urbain de la Capitale. Alger : Gouvernorat du Grand Alger/Urbanis.

Giovinazzi, O. and Moretti, M. (2010). Port Cities and Urban Waterfront: Transformations and Opportunities, TeMALab Journal of mobility, land use and environment, 3 (SP), 57-64.

Laigle, L. (2009). Barcelone ou comment une agglomération durable a pour principe le concept de ville compacte. In L. Laigle, Vers des villes durables : Les trajectoires de quatre agglomérations européennes (pp.19-106). Lyon : PUCA.

Masboungi, A. (dir) (2004). Gênes : Penser la ville par les grands événements. Paris : La Villette.

Moretti, M. (2008). Cities on water and waterfront regeneration: a strategic challenge for the future. Grundtvig II meeting Rivers of Change - River/Cities (Warsaw (Poland), July 24th-27th 2008, International Centre Cities on Water).

Mouloudi, H. (2009). L'aménagement de la Corniche de Rabat (Maroc) face au défi de l'environnement et du développement durable : quand la société civile prend le devant de la scène publique. Les Cahiers d'EMAM, 17 [en ligne]. Disponible sur : http://emam. revues.org/297.

Rodrigues-Malta, R. (2001). Régénération urbaine : variations sud-européennes. L'information géographique, 4 (65), 321-339.

Safar Zitoun, M. (2010). The Development of the Bay of Algiers: Rethinking the City through Contemporary Paradigms, Built Environment, 36 (2), 78-87.

Sidi Boumedine, R. (2006). La fabrication urbaine au Maghreb au regard des changements contextuels et des procédures : L'exemple de l'Algérie. In N. Boumaza et al. (dir), Villes réelles, villes projetées : villes maghrébines en fabrication (pp.71-80). Paris : Maisonneuve et Larose.

Srir, M. et Berezowska-Azzag, E. (2014). Le concept de « corridors écologiques » en milieu urbain : enjeux et contraintes d'une approche de requalification urbaine, Revue Méditerranée, 123, 57-74.

Vies de Villes (2012). Cinquantenaire : Les projets qui transforment Alger, Vies de Villes, (Hors-série) 3.

Wilaya d'Alger (2011). Révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger (Rapport d'orientation). Alger : ParqueExpo.